

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt-cinq, le 14 janvier à 18 h 30  
le Conseil Municipal s'est réuni en mairie sous la  
présidence de Monsieur Bruno TRACHE, Maire, en suite  
de convocation en date du 9 janvier courant, dont un  
exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Étaient présents** : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de

**Absents excusés**

**Absents :**

**Monsieur Frédéric DUVAL est élu secrétaire de séance**

\*\*\*\*\*

**OBJET : Travaux de remplacement de la verrière du patio de la mairie - précisions à la délibération II-03 du 12 décembre 2024**

Considérant la délibération II-03 du 12 décembre 2024 validant le projet de travaux de remplacement de la verrière du patio de la mairie et autorisant M le Maire à solliciter des subventions et notamment la DETR 2025 ;

Considérant que pour la demande de DETR 2025, la délibération doit arrêter les modalités de financement ;

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS**

-REITERE son avis favorable au projet de remplacement de la verrière du patio de la mairie ;

-AUTORISE M le Maire à solliciter une subvention au titre de la DETR 2025

-ARRETE les modalités de financement de l'opération comme suit :

\*dépenses prévisionnelles : Travaux : 123 500 € HT

Honoraires : 6 200 € HT

\*ressources prévisionnelles : DETR :25% : 32 425 € HT

Fonds propres :75 % : 97 275 € HT

Fait à NOYELLES-LES-VERMELLES

Les jour mois et an que dessus

Hôtel de Ville  
Avenue de Paris  
62980 Noyelles-les-Vermelles

Tél. 03.21.61.38.38  
Fax. 03.21.61.38.39  
www.noyelleslesvermelles.fr  
mairie@noyelleslesvermelles.fr

REÇU LE 16 JAN. 2025



**CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2025**

**DELIBERATION N°II – 01**

**Travaux de remplacement de la verrière du patio de la mairie – précisions à la délibération II-03 du 12 décembre 2024**